

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de VIRE SUR LOT**

PREFECTURE DE CAHORS  
Date de réception de l'AR: 18/11/2023  
046-214603367-20231116-DE\_10\_16\_11\_23-DE

Séance ordinaire du 16 novembre 2023

Date de la convocation : 08/11/2023

**Objet : 12- Plaque du lavoir à Pis – devis de 414.00 € TTC de marbrerie Varlet (DE\_10\_16\_11\_23)**

L'an deux mille vingt-trois et le seize novembre, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances : à la mairie, sous la présidence de Madame le Maire Yvette FROIDEFOND.

**Présents :** Yvette FROIDEFOND, Edmond HARTMANN, Patrice MATENCE, Olivier GUITARD, Eric MONTAGNE, Christiane OSTERMANN, Dominique FILHOL, Romain TRILLE, Michel VANTILCKE

**Représentés :** Francis LOYGUES par Edmond HARTMANN

**- Absents excusés :** Malika LASSERRE

**- Absents :**

**Secrétaire de séance :** Patrice MATENCE

Madame le maire rappelle la séance du conseil municipal du 29/09/2023.

M. Vantickle s'étant proposé à faire établir un devis pour le remplacement de la plaque en marbre du lavoir à Pis.

Madame le maire a présenté le devis de l'entreprise marbrerie Varlet, d'un montant de 414.00 € TTC, en commission le 03/11/2023 et demande au conseil municipal de se prononcer.

Après délibération, le conseil municipal accepte le devis des ETS Varlet de 414.00 € TTC, il donne tout pouvoir à Madame le maire pour :

- signer le devis,
- d'autoriser Madame le maire à engager les dépenses correspondantes qui ont été inscrites au BP 2023.

Fait et délibéré à Vire sur Lot, les jour, mois et an que dessus,  
pour copie certifiée conforme  
Madame le Maire, Yvette FROIDEFOND



Acte rendu exécutoire par réception en Préfecture  
et publication en Mairie le 21/11/2023

Madame le Maire

Votants : 10  
Pour : 10  
Contre : 0  
Abstention : 0